

N°4

TRAIT D'UNION

MAGAZINE DE LA VILLE DE LANGRES ET DU GRAND LANGRES

HIVER 2017

A photograph of three construction workers on a scaffolding platform. They are working on a large stone wall. One worker in the foreground is wearing a blue hard hat and a dark jacket, looking down at a stone block. Another worker in the middle ground is wearing a blue hard hat and a blue and white jacket, holding a yellow hook attached to a chain. A third worker in the background is wearing a blue hard hat and a dark jacket, working on a stone block. The stone wall is made of large, light-colored blocks. Scaffolding and various tools are visible around the workers.

CONSTRUIRE
NOTRE AVENIR
SUR DES BASES
SOLIDES

 langres

 grandlangres
Communauté de Communes

CES DERNIERS MOIS...



L'été 2016 aura vu apparaître un nouveau personnage pour animer les rues de Langres, Le Neveu de Rameau offert à la Ville par le sculpteur Michel Bousard.



Manifestation portée par l'Union des commerçants, Les peintres et sculpteurs dans la rue met en valeur le patrimoine de la cité lingonne.



A la rentrée de septembre, le Grand Langres a inauguré son nouveau siège installé à l'ancienne BSMat, 215 avenue du 21^e Régiment d'infanterie. Ses services Urbanisme et Habitat, ainsi que le service enfance en charge notamment des affaires scolaires.



La 6^e édition des Rencontres philosophiques de Langres sur le thème Le politique a connu un nouveau succès de fréquentation.



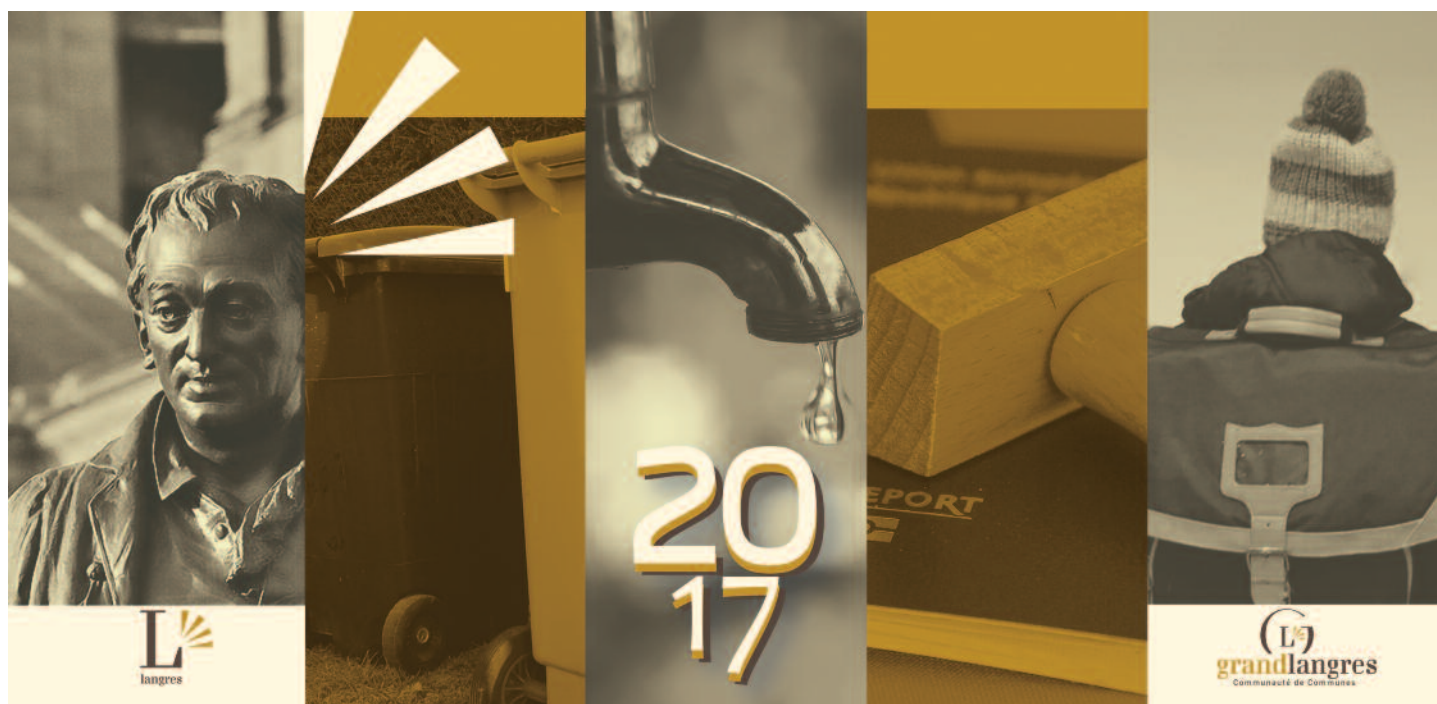
Le Grand Langres et la Ville de Langres ont reçu début décembre la Commission développement économique et touristique du Conseil départemental de Haute-Marne.



Pour les festivités de Noël de nombreuses animations ont été proposées dans la parade de Noël qui a réuni un public familial nombreux.

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| Retour en images | 2 |
| Sommaire | 3 |
| Edito Ville de Langres | 4 |
| Edito Communauté de communes du Grand Langres | 5 |
| Transport urbain : du nouveau sur le réseau | 6 |
| Aménagement urbain : un quartier historique préservé | 7 |
| Patrimoine : la tour Rouge | 8 |
| Cahier central : le commerce langrois | I à IV |
| Culture : Langres à la Renaissance | 9 |
| Environnement : les déchets ménagers | 10-11 |
| Travaux : des chantiers structurants | 12 |
| Aménagement du territoire : le PLUi | 13 |
| Cadre de vie : une volonté de qualité | 14 |
| Culture : des réserves pour les musées | 15 |
| Agenda | 16 |



« Les élus du Grand Langres et les élus de la Ville de Langres vous présentent leurs meilleurs Vœux pour cette nouvelle année. »

ÉDITO



Vivre à Langres est un vrai privilège. Vivre à Langres, c'est vivre au milieu d'un patrimoine d'exception.

Au fil des années, notre Ville ne cesse d'embellir. La requalification de la rue Cardinal Morlot et de la place Ziegler s'achève. Nous enchaînons sur celle de l'avenue Turenne. L'enjeu de ce nouvel

aménagement, mené en concertation avec le Conseil Départemental de Haute-Marne, dépassera le cadre esthétique. L'objectif est double : premièrement gommer cet effet couloir gris qui sépare les quartiers Ouches et Turenne, deuxièmement, partager l'espace public entre tous les usagers. Piéton, cycliste ou automobiliste, vous profiterez d'une circulation plus apaisée, plus sécurisée. Entrepreneurs riverains, vous bénéficierez d'une meilleure attractivité. Résidents sur cette avenue, vous gagnerez en qualité de vie. Pour réussir au mieux ce projet, je tiens à ce que tous soient associés aux différentes phases du projet.

La qualité de vie se mesure aussi au quotidien. C'est pourquoi parallèlement à ces grands travaux, je veille avec mes conseillers de la majorité à entendre vos remarques et faire le nécessaire pour répondre à vos attentes. Ainsi, nous avons instauré le « diagnostic en marchant », dans le droit fil d'une démarche mise en place par le service Politique de la Ville dans les Quartiers-Neufs. Nous avons arpenté les faubourgs de Buzon et Brevoines avec les services de la Ville. L'ensemble des problèmes, simples comme plus

complexes, ont été listés et les premiers travaux entrepris. Nous réaliserons d'autres diagnostics au retour des beaux jours. Aucun quartier ne sera oublié. Je veux garder le contact direct avec vous.

Pour autant, beaucoup reste à faire. D'un côté, des locaux municipaux inoccupés, mais très vétustes, de l'autre, des associations dans l'inconfort. D'un côté, des personnes qui souhaitent venir vivre à Langres, de l'autre des logements vacants, insalubres. En 2017, débutera concrètement l'opération « Centre bourg », sorte de thérapie de choc pour venir au secours du cœur de ville fragilisé. Cette politique apportera aussi du travail aux entreprises du bâtiment.

Nous nous sommes attelés à la rénovation de l'éclairage public qui contribue tout à la fois à la maîtrise de nos dépenses d'énergie et à la sécurité des espaces publics grâce à une qualité d'éclairage nettement améliorée.

Pour toutes ces raisons, je suis confiante, d'autant que malgré un début de saison 2016 moyen et un contexte national difficile, les touristes ont répondu présents. Ils ont plébiscité nos monuments, nos musées dont un, la Maison des lumières, vient de se voir attribuer le label « Maison des illustres ».

Langres est une valeur sûre.

Oui, vraiment, vivre à Langres est un privilège !

Très bonne année à tous.

Sophie DELONG,
Maire de Langres



« Ce Madison géant en faveur de l'AFM-Téléthon témoigne, s'il en était besoin, combien les Langrois ont du Cœur. Merci à tous pour cette belle démonstration de Solidarité », Sophie Delong.

ÉDITO



Chers Grands Langrois, le 9 janvier, les élus de la Communauté de communes du Grand Langres, issue de la fusion de la communauté de communes du Bassigny (20 communes et 4 900 habitants) et de celle du Grand Langres (34 communes et 17 000 habitants), ont renouvelé leur confiance

à mon équipe et à moi-même. Ainsi ai-je été reconduite à la présidence du Grand Langres afin d'achever les dossiers engagés durant ce mandat.

Je ne suis pas seule, puisque j'avais d'emblée demandé aux élus, principalement les maires des communes de la nouvelle Communauté de communes, de reconduire l'ancien président du Bassigny, Romary Didier (Val-de-Meuse), et l'ensemble des vice-présidents des deux communautés de communes : Sophie DELONG (Langres), Dominique THIÉBAUD (Bourg), Francis GROSJEAN (Is-en-Bassigny), Jean-Pierre LUCIOT (Dampierre), Maurice DARTIER (Rangecourt), Jean-Pierre RAMAGET (Mardor), Jean-Pierre DUPUY (Saulxures), Jacky MAUGRAS (Sainst-Geomes), et Alain LAMBERT (Avrecourt). J'ai également demandé qu'un nouveau vice-président langrois soit ajouté aux anciens, en l'occurrence Pierre GARIOT, à la fois pour tenir compte du poids démographique de Langres et pour prendre en charge une nouvelle compétence au 1er janvier, le tourisme, et, en particulier, l'office de tourisme dont le statut évolue.

Qu'allons-nous faire ? Les chantiers ne manquent pas et les voici par thème :

- En matière d'Aménagement de l'espace, nous devons aboutir à un Plan Local de l'Urbanisme d'ici 2020, étendre progressivement

l'instruction des permis de construire à toutes les communes, conduire une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

- Pour l'économie et le tourisme, nous avons à réaliser les travaux de viabilisation de deux zones, notamment en vue de l'implantation d'un motel à Montigny-le-Roi, à créer une aire de camping-cars, réaliser des bureaux à vocation tertiaire, réaliser un nouveau cinéma à Langres.
- Pour les déchets ménagers, les élus ont voté le déploiement de l'apport volontaire aux Quartiers Neufs à Langres et dans les communes rurales de l'ex-Grand-Langres.
- Pour les écoles, des tablettes numériques seront déployées dans les écoles du Bassigny et deux groupes scolaires au moins à Langres et à Neuilly-l'Évêque seront reconstruits.
- Pour le sport, nous mènerons des travaux au complexe sportif et au gymnase de Val-de-Meuse.
- En matière de santé, la réhabilitation d'un niveau d'une caserne à Langres permettra de créer une maison médicale.

Tout cela en plus évidemment de la gestion des services publics déjà en place, Aqualangres, toutes les écoles, les centres aérés, les crèches, le Centre intercommunal d'action sociale, les Maisons des services au public, l'assainissement non collectif, la police intercommunale, etc.

Comme vous le voyez, notre territoire est plein de projets, cette nouvelle année est pleine d'ambitions, je souhaite pour lui, la réussite et pour vous tous qui le composez, santé, bonheur et prospérité !

Marie-José RUEL,
Présidente du Grand Langres



Suite aux élections qui se sont tenues lundi 9 janvier 2017, le directoire du Grand Langres se compose ainsi :

Mme Marie-José RUEL (au centre sur la photo) a été reconduite au siège de présidente du Grand Langres.

Mme Sophie DELONG, maire de Langres (à la gauche de Mme la présidente), a été élue 1^{ère} vice-présidente.

Ont également été élus, Messieurs (de gauche à droite sur la photo) : Dominique THIÉBAUD, 3^e vice-président ; Francis GROSJEAN, 4^e vice-président ; Alain LAMBERT, 10^e vice-président ; Jean-Pierre LUCIOT, 5^e vice-président ; Pierre GARIOT, 11^e vice-président ; Romary DIDIER, 2^e vice-président ; Jean-Pierre DUPUY, 8^e vice-président ; Jean-Pierre RAMAGET, 7^e vice-président ; Jacky MAUGRAS, 9^e vice-président ; Maurice DARTIER, 6^e vice-président.



La rentrée scolaire 2016 aura été marquée par un changement du Bus Étoile, le réseau de transport urbain qui dessert la ville de Langres. A nouveau confié à la société Prêt à Partir, le réseau a connu de nombreuses évolutions.

Offrir à toute la population la possibilité de se déplacer à Langres et à Saints-Geosmes a guidé la réorganisation du Bus Étoile, qui est intervenue en septembre 2016. Pour garantir ce service, quatre lignes ouvertes à tous, grand public et scolaires, ont été tracées.

La ligne A, la ligne dite régulière, sillonne toute la ville du Nord au Sud, jusqu'à Saints-Geosmes. Les lignes B et C desservent les faubourgs. Quant à la ligne D, elle est dédiée au Transport à la demande, appelé TAD, qui permet de commander

une navette (lire ci-dessous). Ces tracés ont permis d'améliorer le service en proposant des circuits logiques et qui complètent le réseau dans les secteurs non desservis par la ligne régulière. Après quelques hésitations au lancement du nouveau réseau, les usagers habitués ont retrouvé le plaisir d'emprunter ce moyen de transport.

Cette satisfaction est liée aussi à toutes les améliorations des conditions de transport. Engagé dans une voie de modernisation, Prêt à partir propose à présent : des titres de transport sans contact ; des véhicules neufs et modernes ; des annonces vocales des arrêts de bus... Ces changements contribuent à proposer un service de qualité.

RENSEIGNEMENTS

03 25 87 07 43
ou sur

<https://www.bus-etoile.fr/>

RENSEIGNEMENTS

Pour se renseigner sur les conditions de réservation :

0800 330 130 (n° gratuit)
ou sur

<https://www.bus-etoile.fr/>

ESSAYEZ LE TAD !

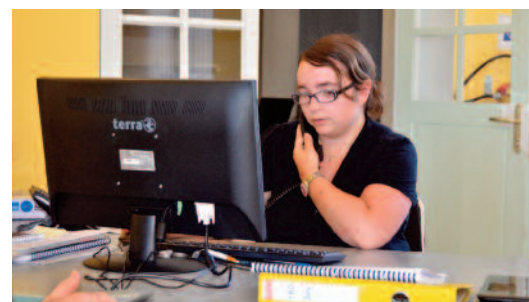
Le TAD, ou Transport à la demande, est un service qui connaît une évolution importante. Comme son nom l'indique, le TAD (ligne D) permet de commander une navette tous les jours de la semaine y compris le dimanche. Mis en place pour desservir la gare, il

dessert également aujourd'hui plusieurs pôles d'activité : Tuilerie, Cité scolaire, place Bel'Air, Cathédrale, Hôpital, Sous-préfecture, mairie, piscine, EHPAD Sabinus, Point Santé, ZC de l'Avenir.

TRANSPORT INFO : POUR TOUT SAVOIR !

Plus généralement, le transport d'usagers est réellement entré dans une nouvelle ère.

Car aujourd'hui, il bénéficie d'un bureau d'information, appelé Transport Info, qui permet à tout usager du Sud haut-marnais de se renseigner sur les moyens de transport existants sur le Pays de Langres et mis en place par le Syndicat mixte des transports du Pays de Langres, le SMTPL. Installé square Olivier-Lahalle (dans le prolongement du parking Bel'Air), Transport info gère également le Transport à la demande.



Pour tout savoir, contacter Transport info: 0800.330.130 (n° vert gratuit)



RENSEIGNEMENTS

0800 330 130 (n° gratuit)
ou sur

<http://www.toptransport52.fr>

Ouvert
du lundi au vendredi,
de 8h à 10h et de 13h à 16h



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres-Bourgs », ce projet va contribuer à la revitalisation du quartier historique de Langres et au développement du territoire du Grand Langres.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres-Bourgs » a permis de mettre en place une opération de revitalisation de centres-bourgs et de développement de territoire. Cet « AMI » est une opportunité dont la Ville de Langres et le Grand Langres ont su se saisir. Le dossier de candidature présenté en septembre 2014 a été lauréat deux mois plus tard.

Cet « AMI » va entrer progressivement dans sa phase opérationnelle. Pour mener à bien celle-ci, un prestataire a en charge le suivi et l'animation du projet, sous le pilotage du service Urbanisme et Habitat de la Communauté de communes du Grand Langres. Les opérations vont pouvoir débuter.

Elles ont pour vocation de limiter l'étalement urbain, redynamiser l'offre commerciale, créer des équipements et des services adaptés aux besoins des habitants ou encore rénover des logements.

UN DIAGNOSTIC COMPLET

Grâce à un diagnostic réalisé en fonction de plusieurs études, une stratégie a été établie. En

ce qui concerne Langres, elle a été définie dans un schéma directeur d'aménagement qui cherche à réunifier les différents quartiers. Elle consistera notamment à valoriser et renouveler l'habitat du quartier historique. Des aides pour 180 logements et 70 immeubles sont envisagées et devraient permettre de remettre des logements vacants sur le marché. Sur les pôles dits « relais » du Grand Langres (Saints-Geosmes, Neuilly-l'Evêque, Rolampont, Hûmes-Jorquenay et Dampierre), des actions sur 58 logements ont été identifiées. Des projets sont envisagés sur d'autres communes du Grand Langres.

Cette opération de revitalisation des Centres-Bourgs d'une durée de 6 ans permet à tout le territoire de bénéficier de moyens financiers à hauteur de 4,6 millions d'euros avec les aides de l'Etat (Agence Nationale de l'Habitat et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire), de la Région Grand Est et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne. Langres et le Grand Langres participent également au financement de cette opération.

UN SECTEUR À SAUVEGARDER

Patrimoine d'exception s'appliquent des mesures exceptionnelles. Langres est ainsi couverte intra-muros par un secteur sauvegardé. Ce document garantit la préservation du patrimoine. Aussi, tout projet, comme la modification d'une façade, la pose ou le remplacement de menuiseries, la réfection de couverture, la pose de châssis de toiture, une construction, extension ou démolition, est soumis à une déclaration préalable ou à un permis de construire qui sera présenté pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin d'accompagner les porteurs de projets, le bureau d'Application du droit des sols au sein du

service Urbanisme du Grand Langres se tient à leur disposition pour étudier les projets en amont ou pour le montage des dossiers afin de favoriser leur aboutissement.



CONTACT

Service Urbanisme

215 avenue
du 21^e Régiment d'Infanterie
52200 Langres

Tél. : 03 25 86 86 85

urbanisme@grand-langres.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8h30/12h et 13h30/17h
(16h30 le vendredi)

LES REMPARTS DE LANGRES RÉSERVENT ENCORE DES MYSTÈRES...

Dans le cadre du programme pluriannuel de leur restauration, les Remparts de Langres ont réservé une surprise. La tour Rouge a révélé une salle plus visitée depuis presque deux siècles.

Depuis un éperon rocheux, apparaît Langres et son enceinte fortifiée de 8 km. Ces remparts, qui constituent un continuum historique de seize siècles, représentent un patrimoine unique en Europe. Pour préserver ce patrimoine, la Ville a déployé une stratégie. Celle-ci intervient sur deux champs : l'entretien courant, confié à sa brigade du patrimoine renforcée selon les besoins par les chantiers d'insertion ; et en second lieu, les travaux dits de restauration qui eux s'inscrivent dans un programme pluriannuel d'investissement.

Chaque année, la Ville y consacre quelque 300 000 €. Et à chaque opération, elle peut se féliciter d'obtenir le soutien financier de ses partenaires, que sont la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil régional, le Conseil départemental, ou encore le GIP Haute-Marne. C'est à ce prix que les plus grands remparts d'Europe traverseront d'autres siècles.

Ce sont actuellement la tour dite Rouge du fait de sa couleur et une partie de remparts située dans le périmètre de la porte Sous-Mur qui bénéficient de ce programme de rénovation. Cette nouvelle opération coordonnée par les services techniques municipaux est placée sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Bortolussi et réalisée par l'entreprise spécialisée Charpentier PM. Or, ce nouveau chantier a réservé une belle surprise. Lors du diagnostic de la tour Rouge, en pierre de Langres, a été révélée au moyen d'une caméra une pièce d'artillerie. Une salle qui n'avait plus été visitée depuis 1843. Cette découverte offre de nouvelles informations sur ce bâtiment qui, au fil des siècles, aura connu bien des modifications (lire ci-contre/dessous).

Il est à souhaiter que les prochains travaux inscrits dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation réservent encore d'autres surprises !

UN PEU D'HISTOIRE

La tour Rouge, la plus ancienne des tours encore visibles

La tour Rouge est contemporaine de l'enceinte du XIV^e siècle ; c'est à la fois la plus ancienne et la plus modeste des tours encore visibles. Parmi les pierres de couleur ocre qui constituent ses parements et qui lui ont probablement donné son nom, se trouve la pierre de fondation – celle-ci de couleur blanche – de cette partie de l'enceinte, pierre qui a été déchiffrée comme suit au XIX^e siècle : « L'AN MIL TROIS CENT SEPT ET QUARANTE, ON FIT LA MURAILLE PRESENTE, POUR LA DOUTENCE DE LA GUERRE, DU ROI DE FRANCE ET D'ANGLETERRE ».

Au début du XV^e siècle, elle était équipée d'un « chaffault » (ouvrage fortifié en bois construit en encorbellement sur une tour ; plus connu sous le nom de « bretèche » ou de « hourd »). Elle possédait vraisemblablement quatre niveaux de défense : deux salles au niveau des courtines

(dont celle découverte lors des travaux actuels), une salle au niveau du chemin de ronde et une dernière salle (le chaffault) dominant ce dernier.

En 1521, en prévision de la visite à la mi-août du roi François I^{er}, le dernier niveau fut démolí afin d'installer une plate-forme d'artillerie. Cet ouvrage est désormais compris entre le prolongement de la demi-lune des Moulins et la porte des Auges du camp retranché construit dans les années 1840. Il a conservé ses parements à bossages rustiques d'origine.

En 1843, cette tour fut totalement transformée : les salles en partie comblées, la toiture supprimée et le parapet modifié.



Cette restauration est menée minutieusement





BIENVENUE AU COEUR DE LANGRES!

PLUS DE 100 COMMERÇANTS VOUS
ACCUEILLENT AU COEUR DE LANGRES

Yvan QUARREY Adjoint en charge de l'économie - Ville de Langres

Afin de soutenir le commerce de centre-ville, nous avons tout mis en œuvre pour offrir un cadre accueillant et agréable pour les clients du centre-ville avec les animations nombreuses d'hiver et d'été (Fête de la musique, Sainte Catherine, Téléthon, etc.), les marchés nocturnes du Made in Pays de Langres, le fleurissement, la propreté, le renouvellement des illuminations de Noël et enfin le stationnement éminemment primordial aux commerces (250 places gratuites et sans limitation de durée avec la remise en route des ascenseurs Panoramics). J'en profite pour remercier l'ensemble des services de la Ville qui jour après jour assurent ce niveau de qualité.

Autant d'actions qui sont possibles grâce, notamment, à la présence sur le terrain de Bénédicte Batier, manager de centre-ville, au Fisac et depuis cette année à la convention tripartite UCIA-CCI-Ville de Langres.



De cette manière est né un nouveau visuel de communication et de promotion des commerces de centre-ville.

Nous pouvons nous réjouir aussi de l'arrivée de plusieurs nouveaux commerçants (Home, Pré de chez nous, XetO, Kriss, le changement de local avec agrandissement de Chats Perchés et très prochainement la reprise du bar Le Kaméleon...) La dernière page de ce cahier leur est réservée.

A tous les commerçants, nous souhaitons une très bonne année et de bons chiffres 2017.

EN 2017

L'UCIA ORGANISE

SES ANIMATIONS TRADITIONNELLES ET
VOUS RÉSERVE QUELQUES NOUVEAUTÉS !



Des animations tout au long de l'année

- **1^{er} Salon du Bien-Etre et de la Beauté** : samedi 25 et dimanche 26 février 2017
- **Défilé de Mode** : date précisée ultérieurement.
- **Route des Vacances** : début juillet.
- **Grande Braderie** : fin juillet.
- **Peintres et Sculpteurs dans la rue** : fin août.
- **Gala de Catch et Nuit Américaine** : octobre.

LANGRES

VOUS RÉSERVE TOUJOURS
DE BONNES SURPRISES

Paul HENRY Président de l'Union des commerçants de Langres et Saints-Geosmes

L'histoire de Langres passe par son commerce et ses commerçants.

Située à la croisée des chemins, la ville de Langres a toujours attiré les clients et les chalands de tout le territoire.

Le centre-ville de Langres a toujours été et reste la première surface commerciale du Sud haut-marnais, grâce au dynamisme de ses commerçants et la fréquentation des boutiques intra-muros le prouve.

Pour l'intérêt de tous, les commerçants animent régulièrement le centre-ville et récompensent la fidélité des clients grâce à la carte de l'UCIA. Il suffit de présenter votre carte à l'occasion de vos achats et vous gagnerez des remises.

Fréquentez les commerces du centre-ville et vous participerez vous aussi à la dynamique de notre belle ville.

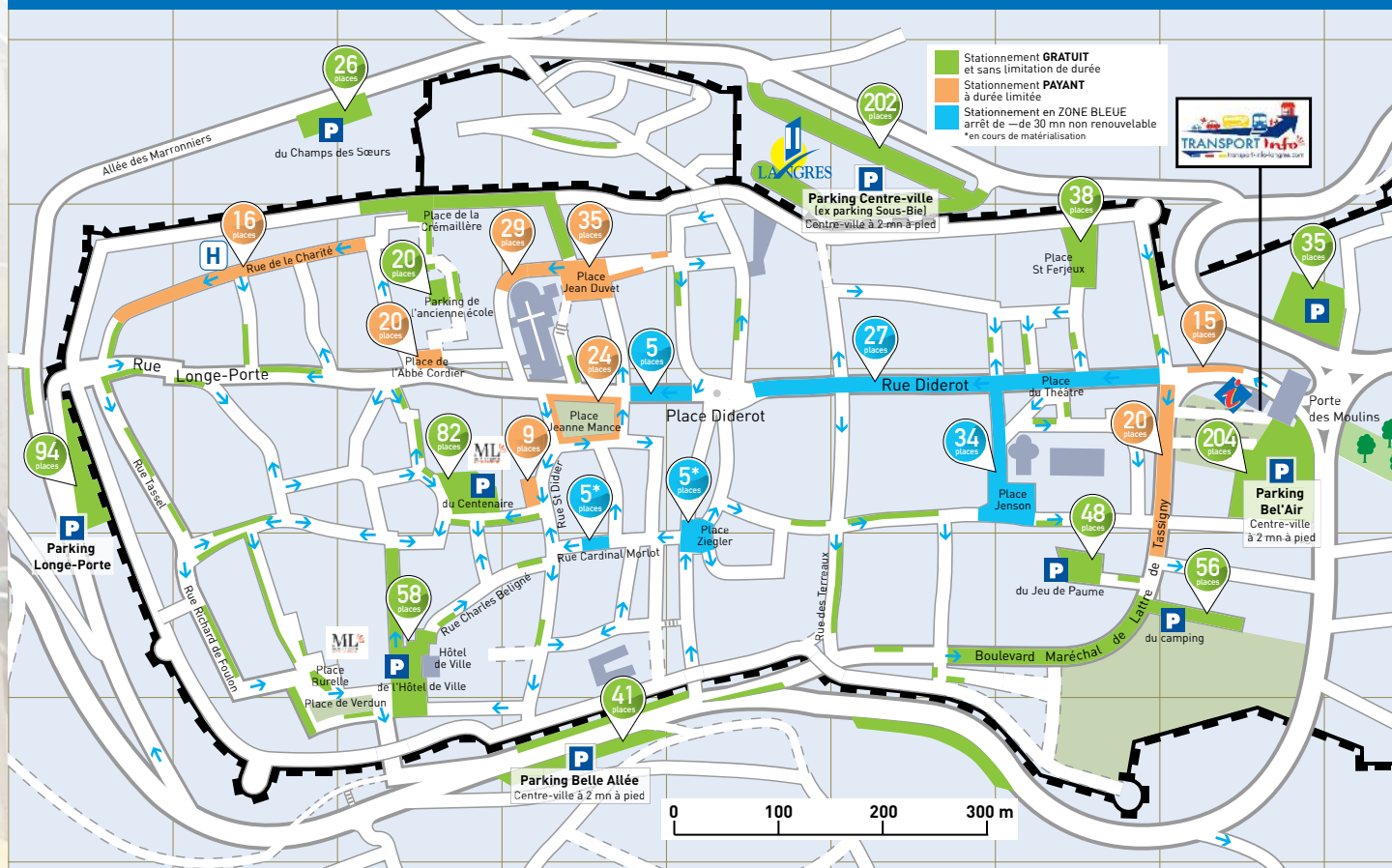
Bonne année 2017 à tous et bonnes affaires à Langres !



STATIONNEMENT

PLUS DE 1 000 PLACES GRATUITES POUR FAIRE LES BOUTIQUES !

Accessibles et proches des commerces, de nombreuses places gratuites vous attendent : parking Bel'Air, parking de centre-ville, parking de la place du Centenaire...
 Pour les courses rapides, la rue Diderot et la place Jenson sont en zone bleue pour des stationnements gratuits et de courte durée.



LA CARTE FIDÉLITÉ DES COMMERÇANTS

UN CADEAU TOUT L'ANNÉE POUR LE CLIENT !

La carte de fidélité des commerçants de Langres et de Saints-Geosmes est gratuite. Pour l'obtenir, il suffit de la demander chez l'un des commerçants partenaires.

Les commerçants partenaires créditent à chaque achat 2,7 % (chez les commerçants non-alimentaires) ou 1,9 % (chez les commerçants alimentaires) de la somme des achats.

C'est tout bénéfique pour le client. Le commerçant lui distribue de l'argent à chaque achat, de plus ce sont directement des euros qui seront crédités sur sa carte, et non pas des points.

Le client peut librement cumuler des euros et les re-dépenser sous forme d'avoirs chez les commerçants.

Ex : un client a cumulé 7 € sur sa carte, il fait un achat d'une valeur de 35 € chez un des commerces adhérents à la carte :

- il peut déduire de sa somme d'achat 5 euros, ce qui réduira le coût à 30 €.
- il peut aussi garder le crédit de sa carte pour l'augmenter et l'utiliser quand il le voudra.

Attention, la carte doit être utilisée au moins une fois tous les 6 mois, auquel cas le crédit retombe automatiquement à 0 €.



acceptée par :

Restauration

AUBERGE DES 3 JUMENTS - Saints-Geosmes

Métiers de bouches

BOUCHERIE VAUTRIN - Langres

PÂTISSERIE HENRY - Langres

LE PANIER LINGON - Langres

Confection Hommes et Femmes

BOUVIER MILLOT - Langres

JUNIOR - Langres

LE DRESSING DE LISE - Langres

Maroquinerie et Chemiserie

MJ BOUTIQUE - Langres

AU CAIMAN - Langres

Arts de la table

COUTELLERIE LEGENDRE - Langres



SUR LA ROUTE DU COMMERCE LANGROIS

A LANGRES, TOUT EST POSSIBLE

La vie du commerce réserve parfois des surprises, de bonnes surprises quand il s'agit de Langres.

L'offre commerciale du territoire se renforce avec de nouvelles enseignes à Saints-Geosmes. Huit nouveaux magasins, dont 6 nouvelles marques, ont ouverts leurs portes dans le Parc commercial Monge, inauguré le 9 décembre dernier, et trois autres s'y installeront prochainement assurant encore plus de choix aux consommateurs. C'est important de pouvoir choisir et d'avoir, à proximité de chez soi, des styles, des prix et des ambiances différentes. Une chance que beaucoup de villes, parfois plus importantes, n'ont pas su saisir.

Le choix, le consommateur en trouve encore plus en centre-ville de Langres avec bien sûr des enseignes connues, installées de longue date, mais aussi de nouveaux magasins dans l'univers de la mode, du sport, de la décoration, de l'optique, de la téléphonie, des métiers de bouche. Une diversité commerciale que chacun pourra apprécier à son rythme et suivant ses envies, après avoir garé son véhicule sur un des parkings gratuits de la ville d'art et d'histoire.

En remontant la rue Diderot jusqu'à la place du même nom, 80 magasins sauront vous accueillir et vous conseiller personnellement. En tournant à gauche rue Jean Roussat, vous découvrirez de charmantes boutiques avec une offre originale et moderne et, au bout de la rue, une toute nouvelle place Ziegler et rue



BIENVENUE
AU COEUR DE
LANGRES!

PLUS DE 100 COMMERÇANTS VOUS
ACCUEILLENT AU COEUR DE LANGRES

Cardinal Morlot, toutes deux entièrement réaménagées en 2016 pour le confort des piétons.

Jeune ou moins jeune, si vous ne connaissez pas encore bien les boutiques langroises, il y a fort à parier que vous allez être étonnés de la qualité des produits de bouche, des looks à la mode et du professionnalisme des commerçants. Et vous y prendrez goût !

Laissez-vous guider par plus de 100 commerçants qui vous accueillent chaleureusement et qui vous souhaitent d'ores et déjà « bienvenue au cœur de Langres » !

ILS ONT CHOISI

LANGRES



Entretien avec **Isabelle BESANÇON**

Maison et Tartine

Salon de thé
8 rue Diderot



« Il s'agit d'un tout nouveau concept qui associe petite restauration et objets de décoration. Dans le magasin, vous pouvez acheter aussi bien l'assiette dans laquelle vous mangez que le fauteuil dans lequel vous êtes assis !

Les clients apprécient cette pause gourmande dans un univers chaleureux. D'ailleurs, ils me le disent souvent « Chez vous, on se sent comme à la maison ». Je propose des tartes salées, des tartines, des potages de saison et des desserts que je cuisine sur place. »

www.maison-et-tartine.com

03 25 88 19 03

Entretien avec **Marie SÉJOURNANT**

Home

Magasin de décoration
3 rue Jean Roussat



« J'ai installé ma boutique à Langres, parce que j'y ai grandi et que c'est une des plus belles villes que je connaisse. Grâce à ses atouts, je sais que je peux aussi compter sur une clientèle touristique importante.

Je propose des articles de décoration hétéroclites, pour tous, de 0 à 99 ans. Par exemple, pour les plus petits, je suis dépositaire de la marque Moulin Roty. De plus, mes études me permettent de réaliser des prestations de décoration intérieure et événementielle sur demande. »

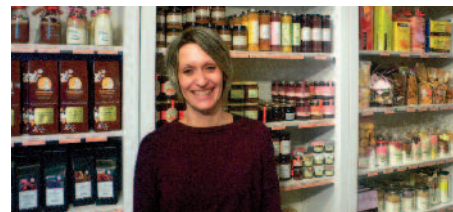
www.homelangres.com

09 86 40 04 66

Entretien avec **Julie GUILLAUME**

Pré de chez nous

Epicierie locavore
13 rue Jean Roussat



« Je me suis installée à Langres parce que je suis d'ici et qu'on a la chance d'avoir une clientèle touristique importante dans notre belle ville.

Je propose essentiellement des produits alimentaires locaux et de l'épicerie fine venant des régions de France. Je travaille avec des produits venant du réseau Made in Pays de Langres, comme ceux issus des volailles la ferme Bel'Air, à Occey. Je travaille aussi avec la ferme d'Orchamps, de Richebourg ou les Chocolats de Sacquenay. »

www.predecheznous52@gmail.com

03 25 88 90 70

Entretien avec **Thomas CLAUDE**

Chats perchés et autres jeux

Nouveau magasin Place Diderot à partir de février 2017



« Je suis revenu dans la région il y a 5 ans et je me suis dit « Pourquoi ne pas installer un nouveau concept à Langres ? ». C'est un coup de poker dont je suis fier. Les clients sont contents de pouvoir trouver des jeux originaux ou sur-mesure dans ma boutique, qu'ils ne trouvent pas dans les grandes enseignes. De plus, le concept de la boutique permet de tester des jeux sur place, dans un espace convivial, en prenant une collation de fabrication locale.

Nous avons des jeux de société pour tous les âges et notamment les jeux de construction ++ qui sont très prisés en ce moment. »

www.chats-perches.com

03 25 90 72 85

Entretien avec **Véronique FRANCOIS**

Au Caïman

Maroquinerie-chemiserie
34-36 rue Diderot



« Je suis native de Langres et j'ai toujours aidé mes parents, commerçants eux-aussi, depuis toute petite. Je suis revenue à Langres il y a quelques années et j'ai saisi l'opportunité de m'installer ici lorsque la boutique Au Caïman a été à vendre.

Les spécialités de cette boutique sont depuis toujours la maroquinerie et la chemiserie Homme. J'ai choisi de travailler avec les marques traditionnelles Arthur et Aston et Pierre Cardin, mais j'intègre aussi des marques modernes comme Ted Lapidus. Chez moi, vous trouverez aussi tous les articles de bagagerie nécessaires aux voyages. »

Commerçant Carte de fidélité UCIA !

Facebook : Au Caïman

03 25 87 17 28

Entretien avec **Franck BOUCHÉ**

Opticien Krys

67 rue Diderot



« J'ai ouvert il y a quelques mois et je dois dire que je ne suis pas déçu. Les clients sont sympathiques et le centre-ville dynamique. J'ai toujours aimé Langres pour son patrimoine et la présence de nombreux touristes en été. Alors après avoir vendu mon précédent magasin, car j'ai déjà une longue expérience dans mon métier, je n'ai pas hésité à investir rue Diderot. J'ai choisi une enseigne qui offre de bons produits à des prix compétitifs. Je propose de nombreux services comme les examens de la vue pour vérifier les corrections avant de faire de nouvelles lunettes. C'est un service que mes clients apprécient beaucoup. »

www.krys.com

03 25 88 65 66



LANGRES À LA RENAISSANCE

CULTURE

Période faste de l'histoire langroise, la Renaissance sera le thème majeur de l'année 2018. Une série d'événements culturels, festifs et scientifiques est programmée.

La Renaissance fut une période d'une grande richesse artistique et intellectuelle pour la cité lingonne. De nouvelles constructions civiles et religieuses, des commandes de grands artistes français, des programmes décoratifs innovants embellissent la ville à cette époque. Bien que quelques expositions, conférences et événements aient permis depuis 2014 de redécouvrir ce XVI^e siècle langrois, il n'y a pas encore eu de rétrospective complète sur Langres à la Renaissance. Un tel projet verra le jour en 2018. Langres vivra alors au temps de la Renaissance. Ces manifestations festives et culturelles se nourriront de cette époque. Pour mener à bien cet ambitieux projet confié à son pôle culturel, la Ville de Langres fait appel à des chercheurs de la France entière mais aussi à tous les acteurs de la vie scientifique et culturelle de la cité. Certains d'entre eux prévoient leurs actions 2018 au son de la Renaissance et contribueront ainsi à agrémenter une programmation déjà en voie d'écriture. La feuille de route pour Langres à la Renaissance comprend en effet des temps forts en cours d'élaboration.

UN INVESTISSEMENT DANS LE TEMPS

L'un de ces temps forts sera une importante exposition présentée de mi-mai à début octobre dans la chapelle Saint-Didier et dans les salles d'exposition du Musée d'Art et d'Histoire. Cette exposition réunira quelque 150 œuvres (sculptures, peintures, dessins, gravures, livres, objets d'orfèvrerie...) illustrant l'ensemble des champs artistiques et provenant des collections des musées de Langres et d'autres collections publiques



locales ou nationales. La réalisation de cette exposition donne lieu actuellement à une importante campagne de

restauration, notamment dans les domaines de la sculpture et de la peinture. Cette exposition perdurera dans le temps. Elle se prolongera à travers l'agencement d'une nouvelle présentation permanente de la Renaissance langroise, qui manque encore au sein du musée d'Art et d'Histoire. Elle donnera également lieu à la publication d'un catalogue rédigé par d'éminents spécialistes de la Renaissance.

A ce volet scientifique, s'ajoutent de nombreux projets culturels et festifs. Avec le précieux concours des associations et l'implication de ses différents services, la Ville entend ainsi faire rayonner cette période de l'histoire de Langres, pour accroître sa notoriété et sa fréquentation touristique.

RETOUR AU XVI^e SIÈCLE...

Parmi les différentes et nombreuses manifestations, sont déjà inscrits au programme :



■ Création et exposition de 25 linogravures originales de l'artiste contemporain rémois Frédéric Voisin, librement inspirées par le bestiaire fantastique de l'ingénieur et graveur langrois de la Renaissance Joseph Boillot.

■ Dans le prolongement d'un nouveau guide Langres à Renaissance dans la collection *Laissez-vous conter*, le service Patrimoine de la Ville proposera des visites découvertes du patrimoine monumental inédites. Un parcours destiné au jeune public et un autre à l'attention des adultes et amateurs sont prévus.

■ L'installation d'une exposition de dix panneaux dans la ville permettra d'apprécier l'évolution architecturale de dix bâtiments et la signification de celle-ci.

■ Un cycle de films du genre Capes et épées sera proposé au cinéma New Vox durant les six mois de l'événement.

■ Des spectacles de danse, de théâtre, des concerts et des animations de rue en lien avec la Renaissance.

▲ La chapelle d'Ammoncourt (à droite). La Traversée de la Mer Rouge, détail (à gauche). Photo S. Riandet.

LA RENAISSANCE D'UN PATRIMOINE

Joyaux du patrimoine de la Renaissance, la Maison Renaissance fait l'objet d'une attention toute particulière. Avec le concours de l'Etat, des travaux de restauration y seront menés durant cette année 2017. Ils permettront prioritairement de rendre l'accès à un « cabinet de travail » au précieux décor sculpté, depuis longtemps inaccessible. Son accès sera agrémenté d'une exposition sur le thème des cabinets de travail de la Renaissance en Europe permettant une mise en contexte du cabinet langrois.

Langres à la Renaissance sera l'opportunité de remettre en valeur d'autres éléments patrimoniaux de cette époque, dont la chapelle d'Ammoncourt ou les éléments subsistants du jubé de la cathédrale.

INFOS PRATIQUES

Afin de permettre à chacun de s'associer à ce projet **Langres à la Renaissance**, une réunion destinée aux associations est organisée

le jeudi 2 février 2017, à 20 h, au musée d'Art et d'Histoire de Langres (situé place de Centenaire).

Il est également possible de prendre contact en appelant les Musées de Langres au **03.25.86.86.86** ou musees@langres.fr



LA DÉCHETTERIE DE LANGRES FAIT PEAU NEUVE !

Le Syndicat Départemental d'Énergie et de Déchets (SDED 52) a réalisé des travaux pour les usagers de la déchetterie de Langres (Z.I. des Franchises).

Le site bénéficie désormais de deux portails entrée / sortie pour faciliter l'accès, mais également de trois quais supplémentaires afin de permettre le positionnement de nouvelles bennes, le tri de davantage de flux, dont les meubles. Un local dédié au stockage des déchets dangereux a aussi été installé.

La voirie a été élargie afin de faciliter notamment le dépôt des déchets et garantir la circulation des usagers et des prestataires.

Une clôture active a par ailleurs été mise en place pour sécuriser tout le site.

LES HORAIRES DE VOTRE DÉCHETTERIE

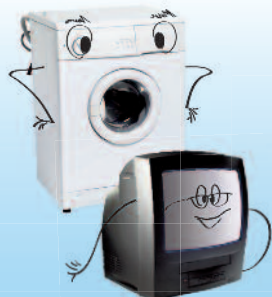
| | DÉCHETTERIE DE LANGRES | |
|-----------------|-----------------------------------|---|
| | HIVER du 2 novembre au 31 mars | ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre |
| LUNDI | 10:00 - 12:00 13:30 - 16:30 | 08:30 - 12:00 13:30 - 18:00 |
| MARDI | 10:00 - 12:00 13:30 - 16:30 | 08:30 - 12:00 13:30 - 18:00 |
| MERCREDI | - | - |
| JEUDI | 10:00 - 12:00 13:30 - 16:30 | 08:30 - 12:00 13:30 - 18:00 |
| VENDREDI | 09:00 - 12:00 13:30 - 16:30 | 08:30 - 12:00 13:30 - 18:00 |
| SAMEDI | 09:00 - 12:00 13:30 - 16:30 | 08:30 - 12:00 13:30 - 18:00 |

Contact : 03 25 35 09 29 - sded52@sded52.fr - www.sded52.fr

AVIS AUX HABITANTS DES QUARTIERS NEUFS !



Apportez vos anciens appareils électriques, ils seront recyclés !



Local dans le bâtiment "Les Tilleuls" ouvert les jours suivants :

- Lundi de 13:30 à 14:30
- Mercredi de 11:00 à 12:00
- Vendredi de 10:00 à 11:00



Un local dédié aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) est mis à la disposition des habitants des Quartiers Neufs, par Hamaris, depuis le 21 novembre 2016, dans le bâtiment « Les Tilleuls » situé place le Corbusier à Langres.

Les locataires pourront déposer gratuitement tous leurs appareils électriques usagés, petits ou gros ! Le local sera vidé en fonction des apports des habitants.



L'APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS MÉNAGERS : « UN CHOIX D'AVENIR »

L'apport volontaire des déchets ménagers a été acté en décembre 2016 par un vote majoritaire du Conseil communautaire. Partenaire de ce projet, Eco Emballages par la voix de son directeur région Grand Est et Bourgogne Franche Comté, Christophe Neumann, s'exprime à ce sujet.

Trait d'Union : Qui est Eco Emballages ?

Christophe Neumann : « Eco Emballages, société 100 % privée, 100 % d'intérêt général, développe une offre de services aux entreprises soumises à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Concrètement, elle permet aux entreprises qui mettent des emballages ménagers sur le marché de respecter efficacement leur obligation de collecte, de tri, de recyclage et de valorisation de ces derniers en France. En 1992, les industriels ont choisi de mettre en place un dispositif mutualisé à travers la création d'Eco Emballages. L'objectif : permettre au consommateur d'assumer, lui aussi, sa responsabilité, à travers son geste de tri. Partenaire depuis vingt-quatre ans de 50 000 entreprises, de près de 1 000 collectivités et de 300 recycleurs et opérateurs, Eco Emballages accompagne l'ensemble des acteurs pour sensibiliser les habitants au tri et développer le recyclage des emballages ménagers à coûts maîtrisés. »

Trait d'Union : Que pensez-vous de la démarche initiée par le Grand Langres ?

Christophe Neumann : « nous soutenons cette évolution du dispositif de collecte - passage d'une collecte en porte à porte vers une collecte de proximité - car c'est un choix d'avenir pour les collectivités qui souhaitent allier performance environnementale et économique (et d'ailleurs très présent dans d'autres pays européens

comme l'Espagne et l'Italie). A ce titre, le Grand Langres est, du point de vue de la collecte des déchets, un territoire très innovant : il s'agit de trier autrement pour recycler plus tout en maîtrisant les coûts. C'est exactement l'objectif d'Eco Emballages, nous avons donc choisi d'accompagner le Grand Langres dans ce projet : tout d'abord par de l'expertise et de la méthodologie, mais aussi en finançant pour partie les nouveaux conteneurs ainsi que les supports de sensibilisation qui seront diffusés auprès des Grands Langrois. »

Trait d'Union : Concrètement, quels changements pour les habitants ?

Christophe Neumann : « Les bacs seront remplacés par des « points tri » près de chez eux et sur leurs trajets quotidiens et offriront plus de liberté et un meilleur cadre de vie aux habitants. Chaque habitant pourra trier où et quand il le souhaite sans se soucier des jours de collecte. Les points tri seront faciles d'accès et disponibles 7j/7. Les bacs n'encombreront plus les trottoirs et les camions circuleront beaucoup moins souvent dans les rues pour les collecter. Cela signifie moins de bruit, moins de pollution et un environnement plus agréable. Enfin, signe de la modernité du projet, les habitants et les touristes pourront trouver le point tri le plus proche grâce à l'application Consignesdetri sur leur smartphone ! »



Christophe Neumann, directeur Eco Emballages région Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

DES CHANTIERS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR...



Durant ces six derniers mois, la Communauté de communes du Grand Langres et la Ville de Langres ont porté de nombreux chantiers, dont des chantiers structurants. Si certains sont aujourd'hui achevés ou en cours d'achèvement, d'autres sont à venir.

Initié par le Grand Langres, un groupement de commandes pour les travaux de voirie et d'espace vert permet un gain de temps et d'efficacité, ainsi que la possibilité de réaliser des économies. Ce groupement est à la disposition de toutes les communes du territoire.

LE GRAND RÉAMÉNAGEMENT DE SABINUS

Zone d'activités du Grand Langres, le Sabinus connaît une nouvelle phase de développement. Les récents travaux commencés à l'été 2016 ont permis d'apporter de l'air à ce poumon économique du territoire. Une nouvelle voie d'accès créée dans le prolongement de la rue Louis-Lepître désenclave cette zone. Une nouvelle configuration qui a favorisé l'installation d'un nouvel hypermarché. Profitant de ce chantier, le Grand Langres a mené une opération de viabilisation de l'accès aux différentes parcelles de l'Hôtel d'entreprises du Sabinus. Ainsi, sont disponibles à la vente 1 ha 82, divisibles en deux ou trois parcelles, à 30 €/m².

Ce chantier d'un montant total de 1 139 397, 48 € a bénéficié des aides de l'Etat, du GIP Haute-Marne et du Conseil Départemental, ainsi que la participation de la commune de Saints-Geosmes au titre de l'aménagement d'une liaison douce pour les piétons et les cyclistes.

TURENNE, LA RENAISSANCE D'UNE AVENUE

L'avenue Turenne sera le nouveau chantier structurant pour la Ville de Langres au cours de cette année 2017. Sa requalification a été pensée pour redonner du lien entre tous les quartiers de la cité, en veillant à un aménagement esthétique pour cette entrée Sud de Langres. La fracture que cette route crée est appelée à disparaître. Le lien entre le centre-ville et les quartiers sera plus doux ; ainsi que le lien entre les quartiers eux-mêmes, Ouches et Turenne étant actuellement et

essentiellement reliés uniquement par un passage souterrain.

Lors de la phase d'étude menée conjointement avec le Conseil Départemental, un soin particulier a été apporté à la sécurité de tous les usagers. Piétons, cyclistes et automobilistes auront chacun une voie réservée. Ce mois de janvier voit débiter la phase opérationnelle.

NOUVELLE ÈRE POUR LA PLACE ZIEGLER

Chantier de requalification lancé l'hiver dernier, les travaux de la place Ziegler et rue Cardinal Morlot touchent à leur fin. Appelés à contribuer au dynamisme du cœur de la ville de Langres, ce réaménagement et cet embellissement d'un quartier historique sont très appréciés.

L'ENTRETIEN AU QUOTIDIEN

A chaque saison, le service Espace vert du Centre technique municipal de Langres connaît son lot de travaux. Parmi ceux-ci, figure l'élagage. Sur la route entre Brevoines et Buzon, des personnels ont remis de l'ordre dans une végétation trop abondante.

VOIRIE, UN DÉDALE QUI N'EN FINIT JAMAIS

L'entretien de la voirie est un axe fort de cette année 2017 tant il est important au quotidien pour les usagers. A ce titre, quelque 2 300 m² d'un nouvel enrobé sont venus redonner un coup de jeunesse aux rues Hubert-Gillot, du 3^e Corps US et de la route Perrancey. Les prochains secteurs seront la rue Boulière et la voie de la porte de l'Hôtel de Ville.



Place Ziegler



Pose d'enrobé à Brevoines



Elagage à Buzon



PLUi : UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE DU GRAND LANGRES

Le PLUi ou Plan local d'urbanisme intercommunal est l'un des premiers documents fédérateurs du nouveau Grand Langres. Concernant tous les Grands Langrois, ce document élaboré par le service Urbanisme mettra en œuvre la politique d'aménagement et de développement du territoire pour les dix, voire quinze, prochaines années.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, alias PLUi, est un document de planification réglementaire qui, à l'échelle de la Communauté de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Placé sous la tutelle d'une commission de délégués communautaires, il est confié au bureau d'études A et D en coordination avec le service Urbanisme du Grand Langres.

Le PLUi fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol. Il couvre l'ensemble du territoire à l'exception du secteur sauvegardé de Langres nouvellement intitulé Site patrimonial remarquable.

Un projet solidaire

Le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable d'un territoire. Il garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune pour répondre aux besoins de la population (logements, équipements...). Il permet aussi

l'émergence d'un projet de territoire partagé en tenant compte à la fois de la politique nationale d'aménagement mais aussi des spécificités locales du territoire. Il détermine ainsi les conditions d'un aménagement respectueux des principes de développement durable (d'utilisation économe des espaces) en répondant aux besoins de développement local.

Un projet concerté

Les Communautés de communes du Grand Langres et du Bassigny se sont prononcées dès 2015 sur leur volonté de lancer l'élaboration d'un PLUi sur leur territoire respectif. Avec la fusion des deux collectivités au 1^{er} janvier 2017, un seul PLUi sera élaboré sur l'ensemble des 54 communes de la nouvelle intercommunalité.

Le PLUi engage ainsi l'avenir des 21 696 habitants du Grand Langres. A ce titre, la Communauté de communes invite chacun et chacune à participer à l'élaboration de ce projet de territoire.

EN BREF

Un PLUi :

- **réglemente** le droit des sols de chaque parcelle publique ou privée ;
- **détermine** les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les déclarations préalables sont instruits ;
- **fixe** l'emplacement des projets d'équipements publics ;
- **institue** des protections : milieu naturel, patrimoine...
- **remplace** à terme l'ensemble des POS/PLU communaux et cartes communales existants

CONTACT

Service Urbanisme
Lina AL BOLBOL
Tél. : 03.25.86.86.85.
urbanisme@grand-langres.fr

Bureau d'études A et D
Tél. : 03.84.75.46.47.
initiativead@orange.fr

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du PLUi se déroule en cinq phases, qui peuvent se chevaucher sur une durée prévisible de trois années. Le travail de diagnostic du bureau d'études a commencé à l'été 2016 par la collecte des études existantes sur le territoire du Grand Langres et s'est poursuivi depuis décembre par des réunions préparatoires dans les 54 communes du territoire.

Le travail de diagnostic servira à la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, PADD. Ce PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues. Il arrête les orientations générales

concernant : l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, ainsi que les loisirs et le développement économique et commercial.

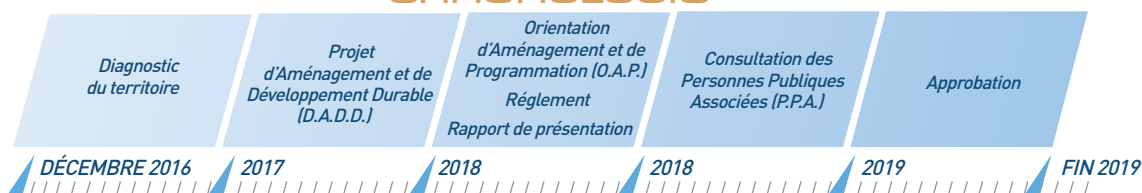
Ainsi de ce PADD découleront des règles et un plan de zonage. Ainsi le territoire sera divisé en différentes zones désignées par des lettres : U : zone urbaine ; AU : zone à urbaniser ; A : zone agricole ; N : zone naturelle. A chaque type de zones correspond un règlement particulier : constructions autorisées, hauteur des constructions, aspect extérieur, alignement par rapport à la voirie, etc.

LA CONCERTATION DE LA POPULATION

La population est associée à cette étude par la mise en place d'ateliers thématiques, de réunions publiques, d'expositions itinérantes et par la mise à disposition d'un dossier de concertation au siège du Grand Langres et dans chacune des 54 mairies du territoire.

Ce dossier de concertation est composé d'un registre sur lequel chaque personne pourra y inscrire ses remarques et consulter les informations apportées au fur et à mesure par le bureau d'études.

CHRONOLOGIE*



CONCERTATION CONTINUE AVEC LE PUBLIC

*Document et dates non contractuels

UNE ANNÉE POUR APPRÉCIER LA QUALITÉ DE L'AIR



La qualité du cadre de vie est une préoccupation permanente pour les élus de la Ville de Langres. La demande de l'ATMO Champagne-Ardenne (devenue ATMO Grand Est au 1^{er} janvier 2017) a de ce fait reçu immédiatement une réponse favorable. Cette association indépendante, agréée par le Ministère en charge de l'environnement, avait en effet sollicité fin 2016 la Ville pour pouvoir installer une station mobile de mesure de l'air durant toute l'année 2017.

Cette requête de l'ATMO s'explique par la volonté de celle-ci de compléter ses données prises par des stations fixes et de vérifier que la qualité de l'air modélisée grâce à des moyens informatiques

correspond bien à la réalité. A l'échelle du Grand Est, Langres occupe une position centrale par rapport à la Haute-Marne et à la Lorraine. Ainsi la station mobile déjà installée dans la cité lingonne et opérationnelle permet de couvrir un important territoire et de compléter les données des stations fixes. La haute technologie dont est pourvue cette station mobile fournira également des informations sur des polluants, les particules fines et l'ozone.

Cette station mobile appelée à demeurer toute cette année 2017 à Langres permettra de mesurer la qualité de l'air.

Un élément important pour mesurer également la qualité du cadre de vie.

UNE DÉMARCHE RESPONSABLE DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



La qualité du cadre de vie d'une commune est inhérente à sa propreté. A ce titre, les communes de Langres et de Rolampont en appellent à la citoyenneté des propriétaires de chien(s).

Si les vertus de ces animaux domestiques sont reconnues, en revanche leurs désagréments sur les trottoirs et pelouses le sont aussi, hélas. Les maires en appellent donc à la responsabilité des propriétaires. Si certains d'entre eux ont déjà le réflexe de ramasser les excréments de leur animal à quatre pattes, il serait de bon ton que

tous les autres leur emboîtent le pas.

Ce souci de laisser les endroits publics propres relève en fait de l'obligation. Le Code pénal stipule en effet qu'il est interdit de laisser les déjections de son animal sur la voie publique et que le non-respect de cette réglementation est assujéti à une contravention de Classe 3, soit 68 €. Ramasser les crottes de son chien est donc une démarche respectueuse à l'égard des autres personnes avec lesquelles le domaine public est partagé et à l'égard des personnels qui se chargent de nettoyer ce même domaine...

STOP ! AUX VOITURES VENTOUSES À LANGRES



La Ville de Langres et l'UCIA disent : « Stop ! Aux voitures ventouses. » Ces voitures qui peuvent rester toute une journée dans une zone commerciale, où le stationnement est pourtant limité à la demi-heure, voire au quart d'heure. C'est en effet autant de clients potentiels qui ne peuvent pas se garer.

Après une période de tolérance liée au déroulement de travaux place Ziegler, la police municipale a pour mission de faire respecter les zones bleues. Si ce rappel à l'ordre sera d'abord amical au moyen de flyers de prévention, il prendra un ton plus sévère pour les plus récalcitrants au moyen de contraventions.

DES RÉSERVES POUR LES MUSÉES

CULTURE

Ville deux fois millénaire, Langres possède des fonds patrimoniaux exceptionnels. 2017 permettra de réunir toutes ces richesses en un lieu unique dédié aux réserves muséales.

Langres est une ville d'une richesse patrimoniale remarquable. Son patrimoine bâti témoigne à ciel ouvert des siècles traversés. Cette richesse se compose aussi de nombreux objets recueillis à l'occasion des fouilles menées sur le territoire du pays de Langres. Il s'agit aussi d'œuvres offertes par de généreux donateurs, notamment des érudits de la Société historique et archéologique de Langres, la Shal. Ces collections, qui apparaissent comme autant de témoignages de l'histoire de Langres, sont actuellement conservées de manière insatisfaisante. Elles sont réparties en quatre lieux aujourd'hui inadaptés aux normes modernes de conservation. Dans le cadre de la réalisation de la Maison des Lumières, le ministère de la Culture avait donc demandé en parallèle la création de nouvelles réserves. Celles-ci seront installées dans l'un des bâtiments de l'ancienne base militaire.

Le projet de réalisation de ces réserves, qui débutera au second semestre 2017, est déjà bien défini. Le bâtiment de 1 400 m², en forme de U, accueillera au rez-de-chaussée les fonds lapidaires, dont les sculptures gallo-romaines.

Afin de faciliter la circulation et la gestion de ce stock conséquent, l'espace sera aménagé avec des rayonnages. Une salle de restauration est également prévue à ce niveau, ce qui permettra de réaliser de substantielles économies, car le transport de lapidaires peut très vite s'avérer onéreux. L'étage supérieur abritera les collections d'histoire naturelle, de meubles et cadres, ainsi que de petites pièces archéologiques et de cadres ; le tout réparti en des cellules bien définies. Pour une parfaite conservation de ce patrimoine, le bâtiment sera équipé de technologies identiques à celles d'un musée. Les fenêtres répondront aux normes exigées pour ne pas laisser passer les UV. L'hygrométrie, le chauffage et l'éclairage bénéficieront également d'une gestion de haute précision. La réalisation de ces réserves pour garder précieusement tous ces fonds nécessite une enveloppe de 540 000 € HT. Ces travaux sont d'ores et déjà cofinancés par l'État, la Région, le Département et le GIP 52.

Ce projet de réserves permettra de réunir et de mettre à l'abri une partie du fonds patrimonial collecté depuis la création du premier musée de Langres, au début du XIX^e siècle.



LES MUSÉES À LIVRES OUVERTS

Il existe à présent une nouvelle offre à destination des publics familiaux. Les musées de Langres proposent désormais des livrets-jeux destinés aux enfants de 7 à 11 ans pour découvrir les collections en s'amusant. Réalisés en collaboration avec la graphiste Livia Marchand du studio Indélébil, ils permettront aux plus jeunes de se plonger de façon ludique et colorée dans l'univers des deux musées langrois.

Les livrets proposent tour à tour des jeux créatifs, d'observation et de compréhension. Un personnage, fil rouge de cette aventure, guide les enfants tout au long de leur balade. Ils voyageront ainsi au temps des Lumières accompagnés de la fille de Diderot. Avec elle, ils découvriront la vie du philosophe langrois et l'histoire de l'Encyclopédie,

partiront sur les traces des explorateurs du XVIII^e siècle, se feront critiques d'art...

Au Musée d'Art et d'Histoire, ils partiront à la découverte des civilisations anciennes, pourront retrouver des inscriptions égyptiennes, comprendre comment vivaient les Romains. En observant et en reproduisant les détails des tableaux, les enfants pénétreront mieux dans le monde de l'art.

Ces livrets sont proposés gratuitement. Demandez-les à l'accueil de la Maison des Lumières et du Musée d'Art et d'Histoire ou téléchargez-les sur le site des musées de Langres www.musees-langres.fr

Des supports pour écrire ainsi que des crayons de couleurs sont également mis à disposition.



RENSEIGNEMENTS

03 25 86 86 86

ou

musees@langres.fr

ML
MUSÉES DE LANGRES
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Agenda 2017

Mercredi 25.01.17 - 18h30 **Musique**
Théâtre

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Auditions des élèves et professeurs de l'École Municipale de Musique de Langres.
03 25 87 04 17

Jeudi 26.01.17 - 20h30 **Humour**
Salle Jean-Favre

LE FOND DE L'AIR EFFRAIE : SOPHIA ARAM

Spectacle en solo par Sophia Aram, qui reprend le flambeau de l'humour engagé.
03 25 87 60 34

Vendredi 27.01.17 - 20h30 **Lecture**
Bibliothèque Marcel-Arland

AU CŒUR DE L'HIVER : RIEN QUE POUR LES ADULTES

Ces histoires qui nourrissent notre part d'enfance... (Pour adultes sur inscription).
03 25 87 63 00

Vendredi 27.01.17 - 21h30/3h **Rallye auto**
Place BelAir

21e RALLYE MONTÉ CARLO HISTORIQUE

Contrôle horaire des 200 voitures qui sont attendues en provenance de Reims, Glasgow, Bad Hombourg, Copenhague et Stockholm. 03 25 90 25 24

Mercredi 1.02.17 - 14h30 et 16h30 **Théâtre d'objets / Sans parole**
Salle Jean-Favre

MON LIT EST UN BATEAU

Spectacle Jeune Public à partir de 18 mois. Durée : 30 mn. 03 25 87 60 34

Samedi 4.02.17 - 20h30 **Musique**
Salle Jean-Favre

NO LAND

Concert-événement du compositeur et musicien inclassable Olivier Mellano.
03 25 01 68 80

Vendredi 10.02.17 - 20h30 **Blues**
Salle Jean-Favre

AWEK

Concert par Awek, groupe de blues toulousain. 06 42 87 91 42

Du 10 au 19.02.17 - 14h / 18h **Exposition**
Salle Jean-Favre

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE D'ARTISTES HAUT MARNAIS
06 18 32 51 19

Samedi 11.02.17 - 21h **Musique électronique**
Salle Jean-Favre

TEK52 RELOADED 4.0

Concert de musique électronique avec les performances de plusieurs D.J.
06 75 08 59 20

Mardi 14.02.17 - 9h15 pour les 1 à 3 ans et 10h30 pour les 2 à 5 ans **Lecture**
Bibliothèque Marcel-Arland

MISE EN SCÈNE D'ALBUMS

Mise en scène d'albums. 03 25 87 63 00

Mardi 14.02.17 - 20h30 **Philosophie**
Bibliothèque Marcel-Arland

POURQUOI ÊTRE FIDÈLE ?

Soirée philo. Sur inscription, à partir de 15 ans. 03 25 87 63 00

Mercredi 15.02.17 - 20h **Danse et Musique**
Salle Jean-Favre

AVALON CELTIC DANCES

Show original et varié de danse et de musique qui propose un voyage dans la tradition irlandaise la plus authentique. 06 48 31 79 05

Jeudi 23.02.17 - 18h **Conférence**
Maison des Lumières (Salle Colson)

SCIENCE ET PROGRÈS CHEZ LE ROI

Conférence par Fabrice Conan, historien de l'art. 03 25 86 86 40

Dimanche 26.02.17 - 14h **Conférence**
Hôtel de Ville (Salle d'Honneur)

MAISONNEUVE, FONDATEUR DE MONTRÉAL

Conférence par Jacques Cousin, président d'honneur du Comité Maisonneuve.
03 25 87 67 67

Lundi 27.02.17 - 20h30 **Animation**
Bibliothèque Marcel-Arland

DIS-MOI DIX MOTS

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie.
03 25 87 63 00

Vendredi 3.03.17 - 14h30 et 20h30 **Théâtre et Musique**
Théâtre

TOUT MOREAU

Hommage à Jeanne Moreau par Éléonore Bovon, Brigitte Cirla et la violoncelliste Catherine Duport. 06 83 35 67 65

Sam. 4.03.17 à 20h30 et dim. 5.03.17 à 15h **Théâtre**
Théâtre

MAIS FAITES LES TAIRE !

Spectacle de "La Joyeuse Compagnie". 06 81 51 33 85 - 03 25 88 46 84

Mercredi 8.03.17 au dimanche 26.03.17 **Spectacles vivants**
Langres et Pays de Langres

FESTIVAL TINTA MARS

29e édition du festival de spectacles vivants. 03 25 87 60 34

Jeudi 16.03.17 - 18h **Conférence**
Musée d'Art et d'Histoire

L'ABBAYE NOTRE-DAME DE MORIMOND

Conférence par Benoît Rouzeau, universitaire à Paris I. 03 25 86 86 86

Mercredi 29.03.17 - 18h30 **Musique**
Théâtre

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Auditions des élèves et professeurs de l'École Municipale de Musique de Langres.
03 25 87 04 17

Vendredi 30.03.17 - 20h30 **Animation**
Bibliothèque Marcel-Arland

ATELIER D'ÉCRITURE

Atelier d'écriture sur la thématique Dis-moi dix mots dans le cadre de la Semaine Langue Française Francophonie. 06 42 56 19 03

Vendredi 31.03.17 - 20h30 **Pop-blues et Rythm & blues/soul**
Théâtre

BENNY JOKE ET CBO ORCHESTRA

L'univers musical original de Benny Joke. 06 42 87 91 42

Samedi 1.04.17-9h / 19h - Dimanche 2.04.17-9h/18h **Marché artisanal**
Ville de Langres

JOURNÉES DES MÉTIERS D'ART

Expositions, ateliers, démonstrations et vente avec le Salon de la coutellerie et de la cisellerie par la Confrérie du bassin coutelier nogentais. 03 25 87 77 77

Mercredi 5.04.17 - 18h30 **Danse et Musique**
Salle Jean-Favre

BOUNCE !

Spectacle pour toute la famille (à partir de 6 ans). 3 25 87 60 34

Jeudi 6.04.17 - 20h30 **Philosophie**
Bibliothèque Marcel-Arland

LA BEAUTÉ SAUVERA-T-ELLE LE MONDE ?

Soirée philo. Sur inscription, à partir de 15 ans. 03 25 87 63 00

Mardi 11.04.17 - 9h15 et 10h30 **Lecture**
Bibliothèque Marcel-Arland

MISE EN SCÈNE D'ALBUMS

Des albums mis en scène autour du printemps et du jardin. Pour enfants de 1 à 3 ans sur inscription. 03 25 87 63 00

Samedi 15.04.17 - 21h **Musiques actuelles**
Salle Jean-Favre

PRINTEMPS DU CHIEN

7e édition du "Printemps du chien". 03 25 88 78 82

Samedi 15.04.17 au dimanche 23.04.17 **Exposition**
14h30-18h30 Chapelle du Collège Diderot

FAUNE ET FLORE DE HAUTE-MARNE

Exposition de peinture, sculpture, photographie... sur la faune et la flore en Haute-Marne.
03 25 87 48 02

Jeudi 27.04.17 - 14h30 et 20h30 **Théâtre**
Théâtre

LE MÉDECIN VOLANT

D'après un texte de Molière. 03 25 87 60 34

Jeudi 27.04.17 - 18h **Conférence**
Maison des Lumières (Salle Colson)

L'ARTICLE "AUTORITÉ POLITIQUE" DANS L'ENCYCLOPÉDIE

Conférence par Stephan Fujol, maître de conférences à l'Université Paris X.
03 25 86 86 40

Vendredi 28.04.17 - 20h30 **Chanson et musique du monde**
Salle Jean-Favre

GRAZYNA PAWLKOWSKI

Autour de Grazyna, Aurélien Quignard (violin), Serge Mouraux (contrebasse), Jean-Louis Charlas (clarinette), Nadine Charnot (accordéon) et Thierry Deschamps (guitare).
06 42 87 91 42

Mercredi 3.05.17 - 20h30 **Philosophie**
Bibliothèque Marcel-Arland

TOUTE HONTE BUE

Faut-il n'avoir honte de rien ? Soirée philo. Sur inscription, à partir de 15 ans.
03 25 87 63 00

Mer. 10.05.17 et jeu. 11.05.17 - 20h30 **Théâtre**
Théâtre

SPECTACLE DE LYCEENS

Représentation par les élèves de Terminale de l'option-théâtre du Lycée Diderot.
03 25 87 09 95

Du vendredi 12.05.17 au dimanche 14.05.17 **Salon du jeu**
19h / 24h (Vendredi) - 10h / 24h (Samedi) - 10h / 19h (Dimanche)
Salle Jean-Favre

LUDI'LANGRES

Le Festival du jeu. 03 25 90 72 85 - 06 85 46 85 62

Samedi 13.05.17 - Après-midi et 20h30 **Spectacle**
Cathédrale

BÂTISSEURS DE CATHÉDRALE

Animations puis spectacle théâtral et musical dans le cadre de la Nuit des Cathédrales.
03 25 87 11 48

Mer. 17.05.17 et jeu. 18.05.17 - 20h30 **Théâtre**
Théâtre

SPECTACLE DE LYCEENS

Représentation par les élèves de Première et par les élèves de Seconde de l'option-théâtre du Lycée Diderot. 03 25 87 09 95

Jeudi 18.05.17 - 18h **Conférence**
Maison des Lumières Denis Diderot

JAN POTOCKI, SAVANT ET ÉCRIVAIN POLONAIS AU SIÈCLE DES LUMIÈRE
Conférence par Dominique Trinaire, Professeur d'Université à Montpellier. 03 25 86 86 40

Samedi 20.05.17 au dimanche 21.05.2017 **Animation**
Journée
Blanchefontaine et place Diderot

11e RONDE DES LINGONS

Regroupement des véhicules Allée de Blanchefontaine, puis départ des voitures depuis la place Diderot le samedi en début d'après-midi. 06 08 40 53 62

Samedi 20.05.17 au lundi 9.10.2017 **Exposition**
9h-12h/13h30-18h30
Musée d'Art et d'Histoire

FIGURES DE L'APOCALYPSE

Confrontation des regards de l'artiste contemporain Frédéric Voisin et du grand graveur de la Renaissance Jean Duvert autour du thème de l'Apocalypse figurée. 03 25 86 86 86

Samedi 20.05.17 - Journée **Fête de Quartier**
Ville Nouvelle

CITADELLE EN FÊTE

Animations, jeux, stands, spectacles et vide-grenier. 03 25 86 86 79

Samedi 20.05.17 - Après-midi et soirée **Conférences et spectacles**
Musées de Langres

NUIT DES MUSÉES

Différentes manifestations dans le cadre de la Nuit des Musées. 03 25 86 86 86

Dimanche 21.05.17 - 17h **Musique**
Église de Brevoines

QUINTE DE TOUT

Concert par le groupe Quinte de Tout, accompagné d'une projection d'images.
06 71 58 21 21

Vendredi 26.05.17 - 20h30 **Jazz**
Salle Jean-Favre

BLAST

Concert par Blast, trio lyonnais qui se nourrit des musiques pop et de groupes "jazz" actuels. 06 42 87 91 42

Dimanche 28.05.17 - 17h **Chant choral**
Cathédrale

CONCERT

Concert de l'Ensemble Vocal Montclair et du chœur anglais La Lower Windrush Choir Society. 06 74 89 44 96

Mercredi 31.05.17 - 18h30 **Théâtre**
Salle Jean-Favre

WILD WEST WOMEN

Spectacle événementiel d'une durée totale de 4h30 en plusieurs épisodes, entrecoupés de pauses gourmandes. 03 25 87 60 34

Vendredi 2.06.17 - 19h **Théâtre**
Cloître de la Cathédrale

RENDEZ-VOUS RUE DE L'IMPRO

Spectacle d'improvisation par les ateliers du Théâtre Actif. 03 25 84 63 37

Vendredi 2.06.17 et samedi 3.06.17 - 20h30 **Théâtre**
Théâtre

SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE DU SACRÉ-CŒUR

Spectacle de fin d'année par les élèves. 06 24 62 89 05

Samedi 3.06.17 - 19h30 **Musique**
Salle des Roises

CONCERT

Concert par le groupe The Hiller's. 06 88 79 46 81 - 06 28 32 06 89

Mercredi 7.06.17 - 18h30 **Théâtre de papier et vidéo / Sans parole**
Salle Jean-Favre

M, C'EST COMME AIMER

Spectacle Jeune Public à partir de 3 ans. Durée : 30 mn. 03 25 87 60 34

Vendredi 9.06.17 - 19h **Théâtre**
Cloître de la Cathédrale

RENDEZ-VOUS RUE DE L'IMPRO

Spectacle d'improvisation par les ateliers du Théâtre Actif. 03 25 84 63 37

Vendredi 9.06.17 - 20h30 **Jazz / pop**
Salle Jean-Favre

Le 7ème GNOME

Un duo accompagné par une musique surprenante, inventive entre le Jazz et la Pop, avec une énergie rock. 06 42 87 91 42

Dimanche 11.06.17 - 16h **Danse**
Théâtre

SPECTACLE DE DANSE

Spectacle de danse par les enfants d'un atelier de l'association Dulcimer. 03 25 88 57 04

Jeudi 15.06.17 - 18h **Conférence**
Maison des Lumières (Salle Colson)

LES VOYAGES DE JAMES COOK...

... une étape majeure dans l'histoire des sciences et des idées du XVIIIe siècle. Conférence par Olivier Caumont, directeur de la culture et conservateur des Musées de Langres. 03 25 86 86 86

Vendredi 16.06.17 - 19h **Théâtre**
Cloître de la Cathédrale

RENDEZ-VOUS RUE DE L'IMPRO

Spectacle d'improvisation par les ateliers du Théâtre Actif. 03 25 84 63 37

Vendredi 16.06.17 - 20h30 **Philosophie**
Bibliothèque Marcel-Arland

QUE NOUS EST-IL PERMIS D'ESPÉRER ?

Soirée philo. Sur inscription, à partir de 15 ans. 03 25 87 63 00

Mercredi 21.06.17 - Après-midi et soirée **Musique**
En ville

FÊTE DE LA MUSIQUE

Manifestation festive et conviviale autour de la musique. 03 25 87 60 34

Vendredi 23.06.17 - 19h **Théâtre**
Cloître de la Cathédrale

RENDEZ-VOUS RUE DE L'IMPRO

Spectacle d'improvisation par des ateliers du Théâtre Actif. 03 25 84 63 37

Mercredi 28.06.17 - 14h30 **Danse et vidéo**
Théâtre

FÊTE DU PLATEAU DE LA DANSE

Projection vidéo d'un grand ballet du répertoire classique pour la fête de fin d'année du Plateau de la Danse. 03 25 84 22 80

Vendredi 30.06.17 - 19h **Théâtre**
Cloître de la Cathédrale

RENDEZ-VOUS RUE DE L'IMPRO

Spectacle d'improvisation par l'atelier théâtre adultes et l'atelier théâtre enfants du Théâtre Actif. 03 25 84 63 37

Du vendredi 30.06.17 au dimanche 2.07.17 - à partir de 9h **Rallye**
Départ : Allée Blanchefontaine

RALLYE TERRE DE LANGRES

18e rallye automobile avec épreuve comptant pour le championnat de France des rallyes de terre et 5e rallye VHC Terre de Langres Rétrocourse. 03 25 90 25 24

Du vendredi 30.06.17 au dimanche 2.07.17 - Journée et soirée **Musique**
Lunette 10

JAZZ À LA LUNETTE

2e édition du Festival de jazz. 06 42 87 91 42

Dimanche 2.07.17 - Journée **Sport**
Langres et lac de la Liez

L'EAU CYCLO PÉDIE

Deuxième "Nature Langres" avec le triathlon selon Diderot au départ du lac de la Liez. 03 25 87 11 94

Mercredi 6.07.17 - Journée **Sport**
Langres

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Lors de la sixième étape qui verra les coureurs partir de Vesoul pour rejoindre Troyes, le parcours haut-marnais passera notamment par Langres, Chaumont, puis par Colombelles-Deux-Eglises. 03 25 87 77 77

Service Spectacles et aux associations

Nouveaux horaires

du lundi au vendredi

de 10 h à 12 h et de 13 h30 à 17

03 25 87 60 34